

Annexe X. – Enquête publique

PERMIS UNIQUE

Commune de 4250 – GEER

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 mars 1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.**

Concerne la demande de ASPIRAVI SA , *Vaarnewijkstraat 17 à 8530 Harelbeke*

En vue d'obtenir le permis le permis unique de classe 1 pour : *construire et exploiter un parc éolien (2 éoliennes d'ue puissance maximale de 7.2MW et d'une cabine de tête, disposée au Sud de l'autoroute E40-A3 entre les entités de Cras-Avernas et Crenwick.*

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 23/09/2022 jusqu'au 24/10/2022.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
16/09/2022	23/09/2022	Adm. Communale de Geer, Rue de la Fontaine 1 à 4250 Geer le 24/10/2022 à 11h00	Service Urbanisme Rue de la Fontaine, 1 4250 GEER

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS de 8h30 à 11h30 du mardi au vendredi, et le lundi de 15h00 à 20h00.**

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Urbanisme, au 019/54.92.46

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communal dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

- *Du service urbanisme, 1 rue de la Fontaine 4250 Geer, téléphone : 019/54.92.46*
- *Du Fonctionnaire délégué Montagne Ste Walburge 2 à 4000 Liège*
- *Du Fonctionnaire technique, Montagne Ste Walburge 2 à 4000 Liège*

A Geer, le 16/09/2022

Le Bourgmestre.
Sé) D. SERVAIS